

Lettre ouverte aux conseillères et aux conseillers de l'agglomération d'Annecy (C2A)

Annecy, le 26 juin 2012

Madame, Monsieur,

Nos quatre associations, dont vous connaissez l'**opposition au projet de Centre d'expositions, de séminaires et de congrès sur la presqu'île d'Albigny**, se sont peu exprimées ce printemps, notamment du fait des campagnes électorales.

Elles doivent aujourd'hui vous rendre sensible aux inquiétudes et aux réactions hostiles à ce projet que, malgré les actions de communication et à défaut de concertation, suscitent les initiatives prises ces derniers mois par la C2A (acquisition de 2 biens immobiliers dans la partie ancilevienne de la presqu'île, lancement d'un concours en vue du choix, fin 2012, du maître d'œuvre du projet).

Ces réactions, dont vous pourriez être tenté de sous-estimer l'ampleur, sont exprimées par une population qui continue à apporter un large soutien à la pétition qui lui est proposée (plus de 6000 signatures).

Les points soulevés essentiels sont les suivants :

- **La dénaturation et l'altération radicale de l'ensemble du site** (presqu'île et zone située entre l'avenue du Petit Port et la rue Centrale), au mépris de la loi littoral et au détriment de la population locale ainsi que des touristes "ordinaires" pour le bénéfice d'hypothétiques touristes d'affaires.
- **La crainte que le poids financier de l'opération envisagée ne mobilise une part excessive des ressources de la Communauté, au détriment de besoins prioritaires.** Crainte justifiée :
 - tant au niveau de l'investissement (l'expérience montrant, en particulier dans le cas du Centre de Congrès de Deauville, pourtant donné en exemple sur la scène de Cap Périaz le 13/01/2012, que le montant de 50M€ ne peut qu'être largement dépassé),
 - que du fonctionnement (le déficit très probable ne pouvant être couvert que par une contribution sans doute importante et récurrente de la C2A),
- **Les interrogations sur l'adéquation entre les dépenses envisagées et le niveau des retombées économiques**, dans un contexte général de grave déficit d'informations chiffrées fiables qu'illustre la mise en avant récente de données surprenantes, sans justification de leur mode de calcul, par le Président de la C2A, dans une interview, (900 emplois maintenus) et par son Premier Vice Président, dans un tract électoral, (900 emplois nouveaux).

La prise en compte des préoccupations croissantes de la population nous conduit à :

- vous demander, à nouveau et avec une détermination totale, de ne pas poursuivre la réalisation du projet envisagé sur le site d'Albigny,
- exprimer fortement le souhait que la C2A reprenne, avec les différents acteurs intéressés, la réflexion sur la manière de répondre aux besoins en locaux d'expositions, de séminaires et de congrès, dans le contexte économique actuel et prévisible. Réflexion qui doit prendre en compte le parti susceptible d'être tiré de l'existant, éventuellement complété et entre les éléments duquel de meilleures synergies peuvent être organisées.

Nous espérons retenir votre attention et vous convaincre du bien-fondé, sur le plan de l'intérêt général, des préoccupations, demandes et recommandations exprimées dans cette lettre.



**Les Amis
de la Terre**

Maison des associations
23, allée des Harmonies
74960 CRAN-GEVRIER



**FRAPNA
HAUTE-SAVOIE**

84 route du Viéran
PAE de Pré-Mairy
74370 PRINGY



**LAC D'ANNECY ENVIRONNEMENT
ALAE – BP 11
74320 SEVRIER**



PAX CHRISTI
4, Av. de la Visitation
BP 144
74000 ANNECY Cedex